

LIVRET D'ACCUEIL DES BÉNÉVOLES



**MERCI D'AVOIR CHOISI DE
REJOINDRE LE CLOS !**

Chemin de la Vieille Forme, Port de plaisance - Rochefort

leclos@mailo.com



@leclos.rochefort

www.leclosrochefort.fr

MOT D'ACCUEIL

Depuis 2019, ce tiers-lieu culturel, convivial et artisanal vit grâce à l'engagement de celles et ceux qui décident d'y consacrer du temps, de l'énergie et des idées.

En 2025, nous avons proposé **105 temps publics** et accueilli près de **15 000** personnes.

Dans le même temps, les ateliers de pratiques culturelles ont reçu environ 300 personnes chaque semaine. Pour mettre en place ce projet et imaginer la suite, il faut des bénévoles.

Cela représente l'équivalent de 11 temps plein sur une année. Autrement dit : **sans bénévoles, Le Clos n'existerait pas.**

Le Clos est un espace de rencontres, d'expérimentations, de création et de partage. C'est aussi une organisation qui demande de la coordination et un engagement collectif.

Vous pouvez contribuer à la vie du lieu de deux manières : en participant aux temps ouverts au public (accueil, cuisine, bar, installation, rangement...) et/ou en vous impliquant dans la gouvernance à travers nos commissions.

Ce livret est là pour vous aider à **comprendre le fonctionnement du lieu** et les possibilités d'engagement.

Bienvenue chez vous !

Le Clos est un lieu que nous fabriquons ensemble.

DÉCOUVRIR LE CLOS

LE PROJET

Le Clos est un projet en constante évolution. Il est centré sur la culture et la convivialité. Il propose des **spectacles ouverts à tous les champs** d'expression (musique, danse, théâtre, slam, etc.) ainsi que des activités diverses (yoga, pilates, tricot, poterie, éveil musical, etc.).

Le Clos est installé dans un **lieu historique** : les anciens abattoirs de la Marine. Le lieu appartient aujourd'hui à la **Communauté d'Agglomération Rochefort Océan** (CARO).

Son nom, « Clos La Pérouse », dont est issu le nom de notre association, est une dénomination récente datant des années 2000.

L'ASSOCIATION

Le Clos est un tiers-lieu coordonné par l'association Le Clos. Il s'agit d'une association collégiale, sans bureau ni présidence : les décisions se prennent collectivement au sein des commissions. L'association se compose d'**individus**, d'**associations** et de la **CARO**. L'une des particularités du Clos réside dans sa relation avec la CARO, avec laquelle le projet est élaboré dans une logique de **co-construction**.

LE MODE DE DÉCISION

Quatre commissions (voir détail au point 4.2) prennent position sur différents sujets. Ces propositions sont ensuite validées par chacune des autres commissions. Une fois validée par l'ensemble des commissions, la décision est adoptée.

LES BÉNÉVOLES

Le rôle des bénévoles est central : ce sont elles et eux qui font Le Clos, aux côtés des personnes salariées.

Elles et ils **participent à la gouvernance** par l'intermédiaire des commissions et décident ainsi des actions et des activités du Clos. Les bénévoles font également vivre Le Clos au quotidien : accueil du public, mise en place, préparation en cuisine, service au bistrot, etc.

LES PERSONNES SALARIÉES

L'association Le Clos emploie deux personnes salariées.

Soraya est notre régisseuse. Elle est chargée des aspects techniques et logistiques du projet ainsi que de l'entretien du lieu. Elle est employée à mi-temps.

Christophe est notre facilitateur. Il coordonne l'ensemble des activités du projet et en assure la mise en oeuvre. Il constitue la porte d'entrée du Clos. Il est employé à temps plein.

NOS VALEURS

LE FAIRE-ENSEMBLE ET L'INITIATIVE

Le Clos repose sur l'**engagement collectif**. Citoyennes et citoyens, associations et collectivité : chacune et chacun peut contribuer, proposer et agir. La responsabilité est partagée.

LA CONVIVIALITÉ

Nous cultivons la chaleur humaine et un **accueil bienveillant**.

LA RESPONSABILITÉ

Accueillir 15 000 personnes par an implique **sérieux** et **fiabilité**. Chaque bénévole contribue à la qualité de l'accueil et à la sécurité du lieu.

L'OUVERTURE

Le Clos est un espace accessible, **inclusif** et respectueux de la diversité des parcours, des opinions et des sensibilités.

LA TRANSMISSION

Nous partageons et transmettons nos savoir-faire, qu'ils soient culinaires, artisanaux, organisationnels ou culturels.

S'ENGAGER

PARTICIPER AUX ÉVÈNEMENTS PUBLICS

Il existe plusieurs façons de s'impliquer dans la vie du Clos.

Lors des concerts, spectacles, scènes ouvertes et autres événements, nous avons besoin de bénévoles pour :

- tenir le bar (service des boissons, prise des commandes et encaissements, plonge au bar, changement des fûts)
- préparer la nourriture en cuisine (frites, planches apéritives, mise en forme des plats...
- assurer la plonge
- préparer la salle (mise en place des chaises, des mange-debout et des tapis)
- participer au ménage du lieu, principalement le lundi matin
- contribuer à l'organisation technique des spectacles (régies son et lumière)
- accueillir et orienter le public, répondre aux questions
- assurer le rôle de personne référente (ouvrir et fermer les portes, installer et ranger la caisse, prendre les décisions nécessaires en cas d'imprévu, etc.).

PARTICIPER À LA GOUVERNANCE

Chaque bénévole peut participer à la gouvernance quand elle ou il le souhaite. Toutes les personnes bénévoles sont sur un pied d'égalité : personne n'est au-dessus des autres et **chaque voix compte**.

COMMISSION PROJETS

Cette commission aborde notamment :

- les derniers événements et ceux à venir
- la programmation et les projets de l'année
- les besoins
- les envies
- les retours du public
- les finances
- toute autre question apportée par les personnes présentes.

Nous accueillons également des **partenaires** afin de co-construire de futurs projets.

La **CARO** participe à cette commission.

COMMISSION COMMUNICATION

Cette commission permet :

- de réfléchir aux nouveaux supports à mettre en place
- de suivre l'activité des réseaux sociaux
- de compléter les informations relatives aux événements sur le site internet et les réseaux sociaux
- de mettre en page et corriger les futurs programmes trimestriels.

Certaines tâches sont réalisées en dehors des commissions Communication, comme la mise en page technique des programmes ou la **création de visuels** pour les réseaux sociaux.

COMMISSION CORNICHON

Cette commission aborde les questions liées aux **ressources humaines** et aux finances.

Si la régisseuse ou le facilitateur ont des besoins particuliers, c'est ici que des solutions sont recherchées.

COMMISSION RATATOUILLE

Cette commission organise la **restauration** lors des événements et des privatisations du lieu (création de menus et activité traiteur). La liste des courses y est élaborée, ainsi que la personne qui en sera chargée.

VOTRE PARCOURS AU CLOS

Pour devenir bénévole, il suffit d'envoyer un mail à : facilitateur.leclos@mailo.com
L'inscription est gratuite.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au facilitateur, Christophe, ou à la régisseuse, Soraya, qui vous orienteront.

Lors de chaque événement, une ou deux personnes bénévoles ou salariées assurent le rôle de **personnes référentes**. Tournez-vous vers elles en cas de question ou de difficulté. Les autres bénévoles seront également heureuses et heureux de vous aider.

LA VIE COLLECTIVE AU CLOS

En dehors des commissions de gouvernance, il existe d'autres temps auxquels les bénévoles sont invités à participer.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale est un rendez-vous obligatoire de la vie associative.

Elle permet de présenter le **bilan** de l'année précédente (événements, ateliers, finances...)

La personne chargée de la comptabilité est présente.

Toutes les **questions** sont les bienvenues.

LES RÉUNIONS PLÉNIÈRES

Ces **temps d'information** s'adressent en particulier aux bénévoles qui ne participent pas à la gouvernance.

Ils permettent de faire des points réguliers sur les activités, les animations et l'avancement des projets du Clos.

Nous y abordons également des sujets importants concernant les orientations du Clos.

Ces réunions permettent à chacune et chacun d'exprimer ses idées et de **participer** aux réflexions collectives.

LES PETITS CONSEILS

Certaines questions dépassent le cadre des commissions et font l'objet d'une réunion spécifique ouverte à toutes les personnes qui le souhaitent, par exemple pour réfléchir à l'augmentation des revenus ou aux perspectives de travaux.

PROPOSITIONS ET INITIATIVES

Si vous avez des envies ou des idées pour faire vivre Le Clos, vous pouvez les partager en écrivant à : facilitateur.leclos@mailo.com

Vous pouvez également en discuter lors d'une commission Projets.

Les matériaux et les espaces du Clos peuvent être mis à disposition pour les **projets** du lieu. Contactez les personnes référentes concernées pour en savoir plus.

Plusieurs événements sont nés d'initiatives portées par des membres du Clos, notamment :

- le 8 mars
- la Journée de l'éco-construction
- la Journée LGBTQIA+
- le P'tit Bal Boeuf Trad.

Vous pouvez également rejoindre les groupes WhatsApp dédiés ou demander à être mis en relation avec les personnes référentes de ces projets.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nous vous remercions de vous garer au niveau des parkings et de laisser la cour intérieure libre. Les bureaux, la Closerie, la Grande Salle ainsi que les sanitaires attenants sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (portes adaptées ou rampe d'accès).

COMMUNAUTÉ WHATSAPP

Pour faciliter votre intégration, nous vous invitons à rejoindre la communauté WhatsApp du Clos. Le fil « Collectif Le Clos » est un **espace d'échange** ouvert où tout le monde peut s'exprimer. Les photos des événements y sont généralement partagées.

Le fil « Sondages » permet de s'inscrire aux futurs événements. Prévenez-nous en cas d'empêchement. D'autres fils sont dédiés aux commissions (Communication ou Ratatouille) et aux projets spécifiques.

NOURRITURE ET BOISSONS

Un **repas** est prévu pour les bénévoles lors des événements en soirée.

N'hésitez pas à voir avec la personne référente quel est le meilleur moment pour manger, notamment si vous êtes en cuisine. Chaque bénévole en activité bénéficie de deux boissons offertes pendant les temps d'ouverture du bar.

RÈGLE D'OR

Tous les espaces et toutes les missions sont accessibles pendant les temps de bénévolat.

En revanche, si vous ne savez pas utiliser un équipement ou réaliser une tâche (par exemple utiliser la friteuse ou changer un fût), ne le faites pas. Pour votre **sécurité** et celle des autres, demandez de l'aide à une personne qui maîtrise cette tâche ou signalez simplement la situation à la personne référente ou au facilitateur.

